



Syndicat national  
des personnels de direction  
de l'Education nationale

**Philippe VINCENT**  
Secrétaire général du SNP DEN

**Contact presse :**  
**Isabelle GUILLAUMET**  
**06.73.00.95.03**  
[isabelle.guillaumet@snpden.net](mailto:isabelle.guillaumet@snpden.net)

SNPDEN  
21 rue Béranger - 75003 Paris

**Tél. :** 01.49.96.66.66 (stand.)  
[siege@snpden.net](mailto:siege@snpden.net)  
Siret : 30448780400045

Paris, le 23 janvier 2020

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Le SNP DEN-UNSA dénonce vigoureusement les actes inadmissibles qui ont lieu depuis quelques jours à l'occasion des épreuves du baccalauréat en première (E3C) qui ne peuvent se tenir et doivent être reportées, parfois même après avoir été commencées. Ces comportements portent directement préjudice aux élèves (car chaque lycéen doit se voir garantir le droit de composer sereinement) et mettent les directions des lycées et leurs équipes sous une tension insupportable.

Si ces situations s'avèrent être minoritaires, il n'en demeure pas moins qu'il est intolérable que des blocages soient organisés, parfois de manière violente, pour empêcher que les élèves puissent entrer dans leur lycée, et ceci ici ou là avec l'aide de grévistes d'autres secteurs professionnels !

Un degré supplémentaire est encore franchi dans l'inacceptable quand se produisent des intrusions de force dans les établissements voire dans les salles prévues pour la tenue des épreuves, que les tables sont renversées, et que les copies et sujets, arrachés des mains des élèves, sont déchirés voire aspergés de détergent !

Pire encore, comment des adultes peuvent-ils justifier le déclenchement répété des alarmes incendie, voire des départs de feu volontaires à plusieurs endroits dans les étages d'un bâtiment où les élèves composent !

Aucune contestation sociale ne saurait justifier que l'on mette ainsi en danger la vie des élèves et des personnels !

Si le SNP DEN-UNSA n'approuvait pas le principe initial de ces E3C, dont il continue de demander l'évolution vers un vrai contrôle continu, source de réelle simplification du baccalauréat, il rappelle que la France est un Etat de droit et que, quelles que soient les opinions de chacun, il n'appartient à personne, directement ou par instrumentalisation des élèves, de porter ainsi atteinte au bon fonctionnement et à la continuité du service public.